

ATIONS UNIES

ONSEIL
E TUTELLE



Distr.
LIMITEE

T/L.6
19 décembre 1949
FRANCAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

Deuxième session spéciale

DOCUMENTS
RECYLINDRE

AAAS

20 DEC 1949

EXAMEN DES TACHES QUI INCOMBENT AU CONSEIL DE TUTELLE
AUX TERMES DE LA RESOLUTION ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE
LE 9 DECEMBRE 1949 A SA 275^{ème} SEANCE PLENIERE, TOUCHANT
LA QUESTION D'UN REGIME INTERNATIONAL POUR LA REGION
DE JERUSALEM ET DE LA PROTECTION DES LIEUX SAINTS

MTD

mt

Etats-Unis d'Amérique : Amendement au projet de résolution
révisé présenté par les Philippines (T/L.4/Rev.1)

Le Conseil de tutelle décide d'inviter les Gouvernements d'Israël et de Jordanie à participer, s'ils le désirent et sans droit de vote, aux débats du Conseil de tutelle touchant la question de Jérusalem.
